Objet : lettre de licenciement

Applicable dès réception.

Monsieur Dominique Galouzeau de Villepin,

Votre entretien préalable de licenciement, lors du JT de 20h00 dimanche soir, n'ayant pas été concluant et bien que votre loi ne nous l'impose pas, nous vous notifions par écrit les causes de votre licenciement immédiat dans le cadre de votre Contrat sur une Place Ejectable (CPE).

En effet, depuis votre arrivée en juin 2005, vous n'avez rien fait de mieux que votre prédécesseur Raffarin. Voici en résumé une partie des faits qui vous sont reprochés.

« Recréer les conditions de la confiance en France, notamment dans le domaine de l'emploi » : au lieu de lutter contre le chômage comme vous l'aviez prétendu, vous avez utilisé la même méthode, employée méthodiquement par tous les gouvernements qui se succèdent depuis 30 ans en la matière : baisser le coût du travail et augmenter la précarité. Vous le savez pourtant, cette politique n'a jamais lutté contre le chômage puisqu'il y a aujourd'hui plus de 4,5 millions de sans emploi. Mais elle a permis d'accroître les profits patronaux, les dividendes des actionnaires et développer la pauvreté. Votre CNE en est la dernière preuve tangible et votre CPE ne fera qu'aggraver la situation.

« Je suis un homme d'écoute et de dialogue social » : après votre débâcle lors du référendum sur la Constitution Européenne, vous avez déclaré vouloir restaurer « le dialogue ». Mais par là, vous entendez l'utilisation du 49.3 pour passer en force, l'utilisation des ordonnances, en violant votre propre majorité parlementaire, court-circuitant l'Assemblée nationale. Bien pire, vous avez imposé l'Etat d'urgence et envoyé les gardes mobiles contre la révolte légitime des jeunes des quartiers populaires, les policiers pour arrêter nos frères et sœurs sans papiers jusque dans les écoles, les CRS contre les lycéens, les étudiants et salariés récalcitrants. Vous avez encore montré, à la Sorbonne, ce dont vous étiez capable contre les étudiants. Bravo !

« Je suis un homme de parole : EDF et GDF resteront des entreprises à capitaux majoritairement publics » : tout en faisant ce genre de déclaration, vous avez organisé le dépeçage d'une entreprise publique au profit de vos amis du groupe Suez. Et tout ça, bien sûr, au nom du « patriotisme économique » ! Mais votre seule patrie, c'est bien celle des capitalistes. Pour notre part : jeunes, chômeurs, précaires, retraités, salariés du public et du privé, un bon « modèle social » n'a pas de frontière.

« Trop d'arrêts de travail injustifiés ralentissent notre économie » : face aux difficultés quotidiennes de millions de salariés au travail, vous n'avez rien trouvé d'autre que la culpabilisation de celles et ceux qui souffrent. En bon bourgeois, votre vision de classe vous amène toujours aux mêmes conclusions : s'il y a du chômage c'est à cause des chômeurs ; s'il y a des mal-logés, c'est à cause des pauvres et s'il y a des arrêts de travail, c'est à cause des malades...

« Aucun effort ne sera ménagé pour accompagner la population de la Réunion » : Sur l'Ile de la Réunion, une personne sur 5 est touchée par le chikungunya et il y a déjà eu des morts. Voilà pourtant un an que votre gouvernement est au courant des risques de cette épidémie, mais vous n'avez rien fait pour les Réunionnais. C'est certainement cela que vous entendez par « le rôle positif de la colonisation » !

Ces faits constituent plusieurs fautes lourdes et nous décidons de mettre fin à votre contrat de travail, votre attitude rendant impossible la poursuite de votre activité.

Par la présente, il vous est donc notifié votre licenciement, sans préavis, ni indemnité de rupture. Attendu qu'il ne s'agit pas d'une mesure individuelle, mais d'un licenciement collectif (vous partez avec Chirac, Sarkozy et toute la clique).

Attendu, aussi, que votre départ représente une entorse grave à la loi d'interdiction des licenciements que nous défendons, le CPE ne saurait susciter d'autres licenciements que les ministres de votre gouvernement. Vous bénéficierez, bien entendu, des rémunérations complémentaires que vous avez promises. Un conseiller de l'ANPE vous accompagnera, tous les mois, dans vos démarches, en vue d'une formation pour une éventuelle reconversion (le poste d'enseignant (contractuel ?) à Montréal de Monsieur Juppé semble devoir se libérer).

Votre certificat de travail et votre attestation d'Assedic sont à votre disposition, ainsi que les salaires et l'indemnité de congés payés qui vous sont dus à ce jour.

Un taxi viendra vous chercher. Prenez le CPE dans vos bagages et n'hésitez pas à partir pour longtemps !

Nous organisons un grand pot de départ, auquel vous n'êtes pas le bienvenu, dans la rue jeudi 16 mars et samedi 18 mars, avec l'ensemble des étudiants, lycéens et salariés.

Ni CNE/ Ni CPE : un CDI pour tous !

Olivier Besancenot

www.lcr-rouge.org